

MÉMOIRES
DU
DUC DE LUYNES

SUR LA COUR DE LOUIS XV

(1735 — 1738)

PUBLIÉS

SOUS LE PATRONAGE DE M. LE DUC DE LUYNES

PAR

MM. L. DUSSIEUX ET E. SOULIÉ

TOME NEUVIÈME

1748 — 1749

PARIS

FIRMIN DIDOT FRÈRES, FILS ET C^{IE}, LIBRAIRES
IMPRIMEURS DE L'INSTITUT, RUE JACOB, N^O 56

1862

joua le rôle de *Pomone*, M. le vicomte de Rohan *Vertumne*, et M. le chevalier de Clermont *le dieu Pan*. M^{me} Marchais y joua le rôle d'une *bergère*. La Reine assista à ce spectacle. Elle ira encore aujourd'hui à la comédie, que l'on doit jouer dans les cabinets, qui est celle de *la Mère coquette*, comme l'année dernière, avec la pantomime de M. de Courtenvaux. J'ai oublié de marquer dans l'opéra que M^{me} la duchesse de Brancas a cédé son rôle à M^{me} Trusson.

Du vendredi 17, Versailles. — Hier il y eut comédie sur le théâtre des cabinets; c'est *la Mère coquette*. J'en ai parlé dans mon livre de l'année passée, au 13 décembre. Ce futhier les mêmes acteurs. M. de Meuse y joue très-bien le rôle de *Crémante*. Après la comédie l'on exécuta la même pantomime dont j'ai parlé aussi au 13 décembre. Dehesse, qui l'a composée, y avoit fait quelques petits changements. La Reine y étoit, M. le Dauphin et Mesdames. M^{me} la Dauphine continue à ne point sortir de sa chambre. Mercredi il y eut comédie italienne (1) comme à l'ordinaire, et hier tragédie, quoique la Reine ni personne de la famille royale n'ait été à ce spectacle.

J'oublois de marquer qu'avant-hier, à l'opéra des cabinets, M. de Richelieu et M. de la Vallière étoient tous deux derrière le fauteuil du Roi, M. de Richelieu à la gauche.

Hier M. de Richelieu étoit à la porte, où il resta peu de temps; il s'en alla à Paris; et derrière le fauteuil du Roi étoit M. de la Vallière à la droite et M. le duc d'Ayen à la gauche. Il ne joue point dans les comédies.

M^{me} d'Estrades a prêté serment aujourd'hui entre les mains du Roi comme dame d'atours de Mesdames.

Le mariage de M. le marquis d'Harcourt avec M^{lle} Rouillé fut fait à Paris lundi dernier.

(1) A la salle de spectacle du château.

Le Roi a été aujourd'hui à la ménagerie pour voir le rhinocéros. Cet animal a été pris en Asie; il étoit fort petit. Les gens du pays avoient tué sa mère à coups de flèches. On apporta au Bengale cet animal, qui est une femelle, et on en fit présent à un Hollandois, qui n'entend ni ne parle françois, du moins fort peu. Il l'a fait voir dans plusieurs cours de l'Europe, et y a déjà beaucoup gagné d'argent. Il y a huit ou dix jours qu'il est ici; le lendemain de son arrivée, il mena cet animal à la ménagerie; il croyoit que le Roi iroit le voir, mais S. M. ne jugea pas à propos d'y aller alors. Son mattre l'a ramené ici dans une auberge, où M. le Dauphin l'alla voir il y a trois ou quatre jours, et Mesdames hier. Cette bête est âgée de dix ans; elle n'a qu'une corne sur le nez, au lieu que les mâles en ont deux; sa peau est comme une espèce de cuirasse; sur le dessus du dos elle est pendante des deux cotés comme un caparaçon. Les jambes sont fort grosses et comme bottées. Sa taille est extrêmement grande, et l'on dit que ces animaux croissent jusqu'à vingt-cinq ans, et celui-ci n'en a que dix. Il paroît fort doux; il voyage dans une caisse faite exprès, traîné par huit chevaux dans les beaux chemins; il pèse actuellement autant qu'une pièce de 24. On avoit dit que le Roi l'auroit acheté pour la ménagerie, si l'homme n'en avoit pas demandé 50,000 écus; il me paroît que ce discours n'est pas fondé.

Du samedi 18, Versailles. — Le Roi a été aujourd'hui à la chasse du cerf, et est parti ensuite pour la Meutte. Il y tiendra demain conseil d'État; ce sera la première fois qu'il y en aura à la Meutte. Mardi il y travaillera avec M. le contrôleur général, et il reviendra ici mercredi.

Le Roi a deux meutes pour le cerf. Il a pris l'année dernière 83 cerfs avec l'une, et 88 avec l'autre; et depuis qu'il a commencé à courre le cerf (ce qui est environ en 1732) il a pris à peu près 3,000 cerfs.

Le fils de M. le prince de Robecque et de M^{lle} de

Luxembourg est mort ces jours-ci ; il avoit environ trois ans.

Il est arrivé depuis peu dans le régiment de Picardie une aventure qui fait beaucoup de bruit. M. le duc d'Antin, qui en est colonel, y a mis deux aides majors qui ne sont point du corps ; cet établissement a excité la jalousie des autres officiers. Les deux aides majors ont été obligés de se battre, l'un contre quatre, et l'autre contre six officiers. La Cour en a été instruite, et a jugé à propos de casser le lieutenant-colonel, qui s'appelle Brulard, et les dix officiers, desquels il y a deux capitaines de grenadiers, six autres capitaines et deux lieutenants (1).

Du mercredi 22, Versailles. — Je désirois depuis longtemps d'être instruit des années dans lesquelles ont été faits les canaux de Briare, d'Orléans et de Loing ou de Montargis. Voici l'extrait qui m'a été donné sur ces trois canaux.

Canal de Briare.

Le commencement du canal de Briare est en 1604. Le 11 mars de cette année il fut adjugé par arrêt du conseil à un appelé Hugues Conier pour la somme de 500,000 livres. Le procès-verbal des arpentements et estimations des héritages, etc., fut fini le 3 juin, 1605 ; il y en eut un autre en 1608, un troisième en 1610. Dans cette année 1610 tous les ouvrages cessèrent.

En 1638, les seigneurs du canal (sic) obtinrent des

(1) Le Roi me fit l'honneur de me dire, deux jours auparavant que j'eusse écrit cet article, que l'affaire n'étoit point encore décidée ; que M. d'Argenson ne lui en avoit point rendu compte dans son dernier travail. Ce discours de S. M. auroit dû m'empêcher d'écrire ; je ne le fis que dans la crainte d'oublier l'article et dans le dessein de le corriger suivant les circonstances. M. le duc d'Antin m'a dit que des deux aides majors, il y en avoit un qui étoit du corps, mais peu ancien ; il m'ajouta hier qu'il n'y a eu d'officiers cassés que deux lieutenants. (*Addition du duc de Luynes*, datée du 24 janvier.)